L’ÉCHO DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIALE

DU DATE 4 juillet 2023

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l’ordre du jour. Vos représentants présents à la séance étaient : (Éric Kargès excusé), Leila Fouzer, Patricia Thomas, Bénédicte Delgehier.

# Approbation du compte rendu de la séance du 16 mai 2023 (avis)

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Tableau des effectifs ville (avis)

La lecture des tableaux des effectifs ville n’est pas toujours compréhensible, il nous est proposé qu’au prochain CST les tableaux reprennent l’historique des modifications des lignes.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Réorganisation du pôle petit enfance (avis)

La Ville nous a présenté la réorganisation des postes de psychologues et éducateurs jeunes enfants, la CGT s’interroge sur la répartition du temps de travail allouée pour chaque poste qui nous semble insuffisant.

Il nous est répondu que rien n’est arrêté et qu’un bilan nous sera présenté dans un an.

Avis des représentants du personnel : Abstention pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Réorganisation de la jeunesse et de la prévention (avis)

Le service jeunesse a dû se réorganiser et modifier les temps d’accueil des jeunes.

Pendant la COVID, la demande d’écoute des jeunes était très forte, depuis elle a diminué, les cas reçus par les psychologues sont moins nombreux mais plus complexes. De plus les cas d’exclusion d’étudiants du Collège sont maintenant mieux traités en interne.

Ces modifications de travail ont donc amené le service jeunesse à créer un poste d’Animateur 16-25 ans pour mieux correspondre à la demande.

Une agente en réaffectation a été positionné au service jeunesse, des formations et un suivi de la DRH ont été mis en place. A terme elle pourra intégrer la Direction du service.

La CGT demandera un bilan dans un an.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Réorganisation de la direction des sports et de la vie associative (événementiel et vie associative) (avis)

Les demandes d’organisation de journées spéciales ont considérablement augmenté et cela a un impact dans différents services.

Le poste de référent administratif de catégorie C actuellement attaché à la vie associative se doit de monter en compétence.

Pour ce faire, la ville décide de requalifier le poste en Chargé.e de coordination des évènements transverses et du mémoriel et de la monter en catégorie B.

L’agent actuellement en poste se voit donc promu de fait.

Avis des représentants du personnel : abstention pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Réorganisation de la direction des ressources humaines (avis)

Un bilan interne à la direction des ressources humaines a entrainé la modification de son organisation.

Les horaires d’accueil ont été réduit afin d’augmenter du temps à l’instruction de dossier par l’agent d’accueil. Son poste est requalifié en Gestionnaire Recrutement et administration de la DRH

De plus parmi les postes de gestion carrière et paie un poste a été transformé en Référente RH Santé qui centralisera les accidents de travail, les maladies professionnelles.

Le projet de création d’une équipe « maintien dans l’emploi » pilotée par le DRH adjoint incluant le conseiller de prévention, la conseillère en formation, et la Référente RH Santé et les partenaires externes…

Un bilan de cette réorganisation sera demandé dans un an.

Avis des représentants du personnel : abstention pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Relance de la convention de participation pour la prévoyance (information)

Le contrat de la prévoyance devait se finir en décembre 2022, il a été prolongé d’une année. Actuellement la Ville est en cours de finalisation de son bilan mais attend la rentrée pour connaitre le nouveau décret d’application et ses nouvelles obligations.

Un point doit être fait en octobre, avec les représentants syndicaux.

# Projet de travail collectif sur les lignes directrices de gestion (information)

Des réunions de travail sont prévues, afin de revoir les critères retenus concernant les avancements de grades et les promotions internes.

La ville s’engage donc un dialogue social pour l’évolution de ces critères.

# Point sur les outils mis à disposition sur les astreintes (information)

Ce point a été reporté au prochain CST.

# Point sur l’aide à la restauration à destination des agents (information)

Pas d’avancée sur ce problème, malgré différentes propositions.

Ce point reste une priorité pour la CGT, il doit devenir un traitement d’égalité pour tous.

Les documents transmis par l’employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande. Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le jeudi après-midi, de 14 à 17 heures